

RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

FRAIS DE PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION, À UN COLLOQUE OU À UN CONGRÈS

Paragraphe 22 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Exercice financier : 2021-2022

Trimestre : janvier, février, mars 2022

Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Nombre de participants	Date de la formation	Lieu	Coût de l'inscription par personne
Congrès 2022 de l'Association des archivistes du Québec	Secrétariat et Direction générale de l'administration et des communications	1	2022-05-25 2022-05-27	À distance	150,00 \$
Connexions 2022 - Conférence internationale hybride multiréseau sur le développement minier	Direction de l'expertise environnementale et du développement durable	2	2022-04-25 2022-04-27	Université Laval Pavillon Charles-De Koninck 1030 Av. des Sciences Humaines Québec (QC) G1V 0A6	147,86 \$
Semaine numériQC (SNQC) 2022	Direction des communications	3	2022-04-04 2022-04-08	À distance	175,00\$
Au-delà de la diversité : l'inclusion	Direction de l'expertise environnementale et du développement durable	1	2022-03-30	À distance	21,69 \$
Projet de loi 96 : Les faits saillants de la réforme de la Charte de la langue française pour les employeurs du Québec	Bureau de la présidence	1	2022-03-22	À distance	25,00 \$

Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Nombre de participants	Date de la formation	Lieu	Coût de l'inscription par personne
Lancement du parcours d'apprentissage Équité, diversité, inclusion : comprendre pour mieux agir	Direction de l'expertise environnementale et du développement durable	1	2022-03-15 2022-03-17	À distance	395,00 \$
Cultiver le bonheur au travail	Direction de l'expertise environnementale et du développement durable	1	2022-02-24	À distance	21,69 \$
Webinaire sur le Règlement sur les urgences environnementales	Direction de l'expertise environnementale et du développement durable	1	2022-02-23	À distance	525,00 \$
Les changements climatiques et l'évaluation environnementale	Direction de l'expertise environnementale et du développement durable	2	2022-02-15	À distance	60,00 \$
DevOps - Fondamentaux	Secrétariat et Direction générale de l'administration et des communications	1	2022-01-31 2022-02-01	À distance	1 340,00 \$
Introduction à l'expérience client*	Bureau de la présidence	1	2022-01-27	À distance	202,50 \$
Accessibilité Web appliquée	Direction des communications	1	2022-01-26 2022-02-23	À distance	450,00 \$
Introduction à l'expérience client*	Direction des communications	6	2022-01-24 2022-01-27	À distance	405,00 \$
Introduction à l'expérience client*	Coordination	3	2022-01-24 2022-01-27	À distance	405,00 \$

Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Nombre de participants	Date de la formation	Lieu	Coût de l'inscription par personne
Introduction à l'expérience client*	Secrétariat et Direction générale de l'administration et des communications	1	2022-01-24 2022-01-27	À distance	405,00 \$
Introduction à l'expérience client*	Technologie de l'information	2	2022-01-24 2022-01-27	À distance	405,00 \$
Introduction à l'expérience client*	Direction des communications	1	2022-01-24	À distance	202,50 \$
Coaching exécutif du Président du BAPE *	Bureau de la présidence	1	2022-02-04 2023-02-03	À distance	4 000,00 \$
Agile tour 2021	Technologie de l'information	1	2021-10-26	À distance	65,36 \$
Microprogramme en changements climatiques : - Changements climatiques : conséquences, adaptations et vulnérabilités (3 crédits)	Direction de l'expertise environnementale et du développement durable	1	Session automne	Université Laval	352,35 \$
Baccalauréat intégré en informatique et gestion : - Finance (3 crédits) - Opérations et logistique (3 crédits)	Technologie de l'information	1	Session automne	Université Laval	704,70 \$
Baccalauréat intégré en informatique et gestion : - Applications infonuagiques natives et DevOps (3 crédits)	Technologie de l'information	1	Session été	Université Laval	308,61 \$

Les dépenses déclarées sont celles comptabilisées durant la période visée. Les taxes (TPS et TVQ) sont exclues de chaque dépense, s'il y a lieu.

* Les coûts ont également été présentés dans le tableau des contrats de formation.